



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E156756

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

26/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 105 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2015B01337

Siret : 815 182 522 00020

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6112385

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144279833

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144279833

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : AGB RENOVATION

3 AVENUE LEONARD DE VINCI
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 47 53 64 51

Portable : 06 67 87 40 52

Fax :

Site Internet : www.agbrenovation37.fr

E-mail : compta@agbrenovation37.fr

Responsabilité légale :

FERNANDES ANTONIO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/07/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/09/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/10/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.